

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session ÉTÉ 2014

POL 1400-10
Introduction aux relations internationales
Chargé de cours : Chalmers LaRose
Lundi-Mercredi, 9h30-12h30

Courriel : larose.chalmers@uqam.ca
Local: A-1635
Heures de disponibilité : sur rendez-vous

Descriptif de cours

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

OBJECTIF DU COURS

L'objectif de ce cours intensif d'été est de familiariser les étudiants avec les concepts et approches de base qui sont essentiels tant à la compréhension qu'à l'analyse des relations internationales. Le cours fournit des outils indispensables à la compréhension des relations internationales. Il propose un aperçu des fondements théoriques des relations internationales et examine un ensemble de questions politiques, économiques et juridiques - historiques et contemporaines - à travers lesquels il est possible d'explorer le comportement des États et d'autres acteurs sur la scène internationale. L'étude des relations internationales étant l'analyse de l'organisation humaine dans son plus haut niveau de complexité, il va sans dire que ce cours se limitera aux préalables et repères nécessaires. Il s'efforcera, dans la mesure du possible, de couvrir des éléments tels que : les concepts et acteurs, les approches théoriques de base, les questions, enjeux et problèmes persistants et récurrents de la politique internationale tels que la problématique de l'intervention internationale, la politique étrangère, les questions de conflit et sécurité dans le monde, le rôle des organisations internationales, l'évolution de l'économie mondiale, etc. Une attention particulière sera portée sur la manière dont l'interaction entre les acteurs se manifeste sur la scène mondiale, soit sous la forme de coopération, de compétition ou de conflit.

À la fin du cours, les étudiants participants seront outillés pour appréhender à la fois certains aspects théoriques et quelques données factuelles des relations internationales proprement dites. Ils ou elles seront en mesure de comprendre et mettre en contexte les événements qui se déroulent dans le monde et les actions des acteurs qui y prennent part.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE / MODE D'ÉVALUATION

Lectures

L'ouvrage suivant est obligatoire :

Diane Éthier, *Introduction aux relations internationales*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 4e édition.

Vous pouvez vous le procurer à la COOP de l'Université.

Un recueil de textes est mis à la disposition des participants et est également disponible à la COOP. Il est fondamental que les étudiants fassent les lectures suggérées. Ceci pour le bon déroulement du cours et la préparation des examens prévus à cette fin.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de la manière suivante : examen INTRA (30%), comptes rendus de lecture (30%), examen de FIN DE SESSION (35%), participation aux cours et aux séances de discussion (10%).

1.) EXAMEN INTRA (35%)

L'examen INTRA compte pour 30% de la note finale. L'objectif de cet examen est de prendre la mesure des connaissances acquises durant la première portion du cours. Les étudiants répondront à des questions précises portant sur certains aspects et éléments fondamentaux de des relations internationales.

DATE DE L'EXAMEN INTRA : 26 mai 2014

2.) COMPTES-RENDUS DE LECTURE (30%)

À deux (2) reprises vous devez soumettre un compte rendu de lecture des textes prévus pour les séances de discussion. Chaque compte-rendu compte pour **15 points** de l'évaluation finale, ce qui équivaut à un total de **30 points**. Vous devrez remettre chaque compte rendu le jour correspondant à une séance de discussion programmée, soit le 14 mai, le 19 mai, le 2 juin, le 9 juin et le 11 juin. Aucun retard ne sera accepté.

Chaque compte rendu soumis consiste à faire un résumé (ou synthèse) critique des textes prévus pour la séance, ainsi qu'une comparaison à la fin. Celui-ci doit contenir au maximum quatre (4) pages et refléter les points suivants :

- 1. Le problème étudié par l'auteur (la perspective théorique s'il y a lieu)**
- 2. La thèse centrale de l'auteur, c'est-à-dire le point de vue défendu**
- 3. L'argumentaire : quels sont les arguments (théoriques et/ou factuels) avancés par l'auteur au soutien de sa thèse et la manière dont il y parvient ? Quel est le contenu de l'argument, ses principales composantes? Les arguments sont-ils convaincants ou non et pourquoi?**
- 4. Qu'est-ce qui différencie les articles (s'il y a lieu)? Les arguments sont-ils convaincants ou non et pourquoi?**
- 5. Une brève appréciation finale (comparaison)**

Date de remise : le jour chaque séance choisie. Pour ce faire, l'étudiant (e) doit choisir ses deux séances (en mentionnant les dates) dès le deuxième cours et communiquer cette information au professeur.

Lors de la séance de discussion en classe, l'étudiant (e) sera appelé (e) à partager et défendre ses points de vue sur les textes étudiés et la thématique en débat dans son ensemble.

Critères d'évaluation de chaque compte-rendu:

Introduction et problème posé par l'auteur: 2 points

Thèse défendue par l'auteur : 2 points

Argumentaire : 4 points

Appréciation finale : 5 points

Qualité du travail dans son ensemble : 2 points

3.) EXAMEN DE FIN DE SESSION

Cet examen compte pour **35% de la note finale**. Son but est d'amener l'étudiant (e) à procéder à un examen analytique autonome au sujet d'un des volets de la matière du cours vu en classe.

Quatre questions seront soumises une semaine avant la fin du dernier cours. Les étudiants répondront, sous forme de dissertation (7-8 pages maximum) à une des quatre questions posées. Il s'agira de tester la capacité de l'étudiant (e) à présenter et soutenir un point de vue de manière claire ou à soulever des interrogations, identifier des enjeux pertinents, proposer des scénarios, faire des recommandations et/ou poser un questionnement critique et cohérent sur un aspect spécifique des relations internationales.

PLAN DU COURS

28 avril - Introduction générale – Les relations internationales : hier, aujourd'hui et demain - Présentation du cours et organisation de la session

I. **Approches conceptuelles et outils analytiques permettant d'appréhender les RI**

30 avril - Le concept de relations internationales

Marcel Merle « Le concept de relations internationales » in *Forces et enjeux dans les relations internationales*. Paris Economica, 1985, p. 1-11.

Dario Batistella « Les Relations internationales » *Revue Sciences humaines* No 183, 2007, p. 52-56.

5 mai - Les acteurs des relations internationales

Diane Éthier *Introduction aux relations internationales*. Chapitre 2 « Les acteurs des relations internationales : Les États », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 4e édition, p. 77-90.

Pascal Boniface « Les acteurs internationaux » in *Comprendre le monde*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 31-57.

7 mai - Fondements analytiques des RI : Introduction sommaire des principales théories et approches (Réalisme, libéralisme, marxisme, constructivisme, etc).

Dario Battistella *Théorie des relations internationales*, chapitre 3 « La discipline des relations internationales », Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 75-107.

Stephen Walt « International Relations: One World, Many Theories » *Foreign Policy*, No. 110, printemps 1998, p. 29-46

<http://faculty.maxwell.syr.edu/hpschmitz/PSC124/PSC124Readings/WaltOneWorldManyTheories.pdf>

Pour en savoir plus

R. Aron, « Qu'est-ce qu'une théorie des R.I.? », *Revue française de science politique*, vol. 17, no.5, octobre 1967, p. 837-861

12 mai - Introduction à l'analyse du système international

Philippe Braillard, « Le concept de système dans l'étude des relations internationales » in *Théorie des systèmes et relations internationales*, Bruxelles, Émile Bruylant, 1977, p. 27-50

Gilles Bertrand « Ordre international, ordre mondial, ordre global » *Revue internationale et stratégique*, Vol 54, No 2, 2004, p. 99 à 107.

Visonnement : Bertrand Badie, « Qui pilote le monde dans le système international actuel? »

<http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article5186>

14 mai - Forces profondes et luttes de pouvoir à l'échelle mondiale I : le monde d'après 1945

Pascal Boniface « La fin du monde bipolaire » in *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, 3^{ème} édition, chapitre 6, Dalloz, Paris, 2010, p. 132-163.

(SÉANCE DE DISCUSSION 1)

Justine Faure et Yannick Prost « La scène internationale depuis 1990 » in *Relations internationales. Histoire, Questions régionales, Grands enjeux*, Ellipses, Paris, 2008, p. 141-177.

19 mai - Forces profondes et luttes de pouvoir à l'échelle mondiale II : Ordre et hégémonie au 21^{ème} siècle

(SÉANCE DE DISCUSSION 2)

Pascal Boniface « La puissance internationale » in *Comprendre le monde*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 59-71.

Sebastian Santander, « Ordre, hégémonie et puissances émergentes » in Sebastian Santander (dir) *Emergence de Nouvelles Puissances Vers un Système Multipolaire?* Ellipses, 2009, P. 9-25.

Yannick Prost « Les nouvelles puissances : Un danger pour le système international », *Études internationales*, vol. 39, No 2, 2008, p. 277-299.

21 mai - Scénarios – Mises en situation – Retour sur la matière étudiée

26 mai – Examen INTRA

II. L'environnement international : Questions en débat, enjeux vitaux, problèmes récurrents

28 mai – Comprendre les relations économiques internationales

Diane Ethier *Introduction aux relations internationales*. Chapitre 4 « Les relations économiques internationales », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 4ème édition, p. 199-261

2 juin

Intervention! Humanitaire, politique, militaire

(SÉANCE DE DISCUSSION 3)

Gilles Andréani et Pierre Hasner « Introduction » et Stanley Hoffman « Avant-propos : Intervention et droits de l'homme » in *Justifier la guerre? De l'humanitaire au contreterrorisme*, Sciences po, Paris, 2005, p. 15-39.

Jean Louise Cohen « Les transformations contemporaines de la souveraineté », *Raison Publique*, Vol. 31, No 5, PUPS, 2006, <http://www.raison-publique.fr/article135.html>, 23 octobre 2009.

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer « Pourquoi intervenir ? Le critère de la cause juste dans la théorie de l'intervention humanitaire armée ». *Critique internationale*, No 54, 2012, p. 145-168.

4 juin

Politique étrangère

Claude Roosens et Joao Bento Beja « Définition et repères » in Calude Roosens, Valérie Rosoux et Tanguy de Wilde d'Estmael (dir.) *La Politique étrangère*, Peter Lang, Bruxelles, 2004, p. 23-36.

Diane Éthier (2010), *Introduction aux relations internationales*. Chapitre 3 « La politique étrangère des États », Montréal, Presses de l'Université de Montréal (4e édition), p. 135-198.

Lecture complémentaire

Kim Richard, Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin « La position internationale du Canada » in *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 53-103.

9 juin – La sécurité internationale et les questions stratégiques (SÉANCE DE DISCUSSION 4)

Dario Battistella *Théorie des relations internationales*, chapitre 15 « La Guerre et la Paix », Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 495-529.

Diane Ethier, *Introduction aux relations internationales*, chapitre 3 « La stratégie », Montréal, Presses de l'Université de Montréal (4e édition), 2010, p. 168-198.

11 juin – Les organisations internationales, la coopération multilatérale et la sécurité collective (SÉANCE DE DISCUSSION 5)

M.-C. Smouts, « La place des organisations dans la vie internationale », dans M.-C. Smouts, *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, p. 29-56.

Diane Éthier *Introduction aux relations internationales*. Chapitre 2 « Les acteurs des relations internationales : Les organisations internationales », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 4e édition, p. 90-134.

Jean-Marc Chataignier « Quel avenir pour l'ONU ? » *Revue internationale et stratégique*, No 72, hiver 2008/2009, p. 163-173.

16 juin - Scénarios – Mises en situation – Retour sur la matière étudiée

Voici aussi quelques exemples de revues spécialisées en Relations internationales:

Alternatives - Critique internationale - Études internationales - Global Environmental Politics - Global Governance - Globalizations - International Journal - International Feminist Journal of Politics - International Organization - International Security - International Studies Quarterly - Journal of Conflict Resolution – Millennium Journal of international studies - Politique étrangère - Ramses – Revue canadienne de science politique – La revue internationale et stratégique - Review of International Political Economy - Review of International Studies – Revue de la Régulation - Third World Quarterly - World Politics

Suggestions de lectures quotidiennes et hebdomadaires de l'actualité:

The New York Times

Le Monde

Le monde diplomatique

The Economist: <http://www.economist.com>

Courrier international: <http://www.courrierinternational.com>

Politique étrangère : <http://www.ifri.org/f/publications/pe/pe.htm>

Foreign Affairs: <http://www.foreignaffairs.org>

Foreign Policy <http://www.foreignpolicy.com>

Project Syndicate <http://www.project-syndicate.org/>

New Internationalist <http://www.newint.org/>

Stratfor Global Intelligence <http://www.stratfor.com/>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.